UNIVERSITÉ DE GENÈVE

RELATIONS INTERNATIONALES

UNIGE-AFRIQUE SUBSAHARIENNE : PISTES DE RÉFLEXION STRATÉGIQUES

Rédigé par Guive Khan Mohammad
En date du 25 août 2012

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction 3

2. Dimension 1 : Les échanges scientifiques de l'UNIGE avec le continent africain 4
2.1. Accords institutionnels de l'UNIGE avec des universités africaines 5
2.2. Collaboration scientifique de chercheurs de l'UNIGE avec leur homologues affiliés à des universités africaines 7
2.3. *Ranking* internationaux des Universités africaines : le choix de l'excellence 9
2.4. Conclusion intermédiaire 12

3. Dimension 2 : La coopération au développement de l'UNIGE sur le continent africain .. 13
3.1. Etat des lieux 14
3.2. Liens avec la DDC 16
3.3. Conclusion intermédiaire 18

4. UNIGE-Afrique subsaharienne : Pistes de réflexion stratégiques 19

1. Introduction

« [L'université de Genève] recherche et favorise la collaboration avec les institutions de l'espace européen et international de l'enseignement supérieur et de la recherche dans un but de complémentarité et d'émulation ». C'est en ces termes que la Loi sur l'Université du 13 juin 2008 (entrée en vigueur le 17 mars 2009) institue, dans son article 4 alinéa 2, le processus d'internationalisation de l'UNIGE comme une des dimensions charnières de son rayonnement académique. Dans une perspective plus récente et résolument tournée vers l'avenir, elle annonce pour l'horizon 2020, sous le point 5 de son Plan stratégique : « l'Université de Genève se profile clairement, sur le plan national et international, par la prise en compte de la dimension internationale dans ses champs de recherche et d'enseignement ».
Protagoniste actif d'une scène internationale profondément marquée par la mondialisation, l'UNIGE a donc fait sienne les exigences d'ouverture que lui impose son rôle d'institution centrale de la *Genève internationale*. Forte de son expertise avérée dans de nombreux domaines d'excellence, elle œuvre, par l'établissement d'un réseau académique globalisé, au développement d'une collaboration scientifique harmonieuse, dont les avancées participent, jour après jour, à relever les principaux défis de notre temps. Le projet d'aménagement du Château de Penthes se profile indubitablement, au sein de cette dynamique, comme une des clés de voute de l'édifice consacrant la position internationale de l'UNIGE.
Il semble pourtant important de noter ici qu'alors que la collaboration scientifique dirigée vers des partenaires internationaux stratégiques, parmi les plus prestigieuses universités du monde, s'est développée régulièrement ces dernières années, celle à destination d'institutions de moindre renommée semble subir un essor moins marqué. Ce constat s'avère particulièrement fondé en ce qui concerne les universités du continent africain, et plus particulièrement de l'Afrique subsaharienne, sous-représentées au sein de la grande toile des accords institutionnels internationaux de l'UNIGE. Or, il semble peu probable que l'UNIGE puisse, à l'avenir, faire l'économie d'un investissement visant à pallier cet état de fait. D'une part, les universités africaines peuvent se faire, à l'instar bien entendu de certaines de leur homologues d'Amérique Latine, d'Asie, ou encore d'Océanie, les porte-paroles d'une « Voix du Sud », dont l'absence pourrait péjorer la représentativité des réseaux, pensés comme globaux, de l'UNIGE, tout en prétéritant l'accès à des manières de voir et des cultures scientifiques enrichissantes et potentiellement innovantes. D'une autre part, l'amélioration progressive du niveau académique des institutions universitaires africaines se fait le reflet du développement constant, bien que résolument inégalitaire, d'un continent dont le poids international suivra, selon tout vraisemblance, une tendance à l'accroissement dans les futures années.
C'est donc dans l'optique d'orienter au mieux l'établissement d'une stratégie UNIGE-Afrique subsaharienne pertinente pour l'avenir que le Service des Relations Internationales (RI) propose le présent rapport. Cette initiative s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans les prérogatives des RI, car, comme le rappelle son site internet : « le service développe et assure la continuité de la politique internationale d'UNIGE sur la base des lignes posées par le rectorat en collaboration étroite avec les partenaires facultaires (stratégie). Il soutient la coordination internationale d'UNIGE et représente ponctuellement l'Université à l'étranger. Les RI développent le

recrutement international et assurent la promotion internationale d'UNIGE et sa visibilité comme centre d'enseignement et de recherche d'excellence mondiale ».
Alors que la sélection d'une université, en vu de l'établissement d'un accord institutionnel, est généralement marquée par la prise en compte d'indicateurs comme son niveau d'enseignement, de recherche, l'offre de cours ; en résumé l'excellence de son profil, l'adoption exclusive d'un tel angle, dans le cas de l'Afrique subsaharienne, n'est pas souhaitable, au risque de réduire considérablement la profondeur de l'analyse. En effet, l'existence d'une multitude d'initiatives de l'UNIGE à destination de l'Afrique dans le domaine de la coopération au développement, marque une dimension importante de son partenariat, pouvant s'avérer éminemment stratégique. C'est pourquoi, ce rapport s'appliquera, dans une première partie, à présenter les échanges scientifiques de l'UNIGE avec les universités africaines, alors qu'une seconde partie reviendra sur la coopération au développement de notre institution sur le continent africain[1]. En conclusion, seront finalement présentées certaines pistes d'orientation stratégiques, basées sur les deux premières parties, pouvant accompagner l'établissement d'un partenariat UNIGE-Afrique subsaharienne fort et durable.

2. Dimension 1 : Les échanges scientifiques de l'UNIGE avec le continent africain

Soucieux de garantir le sérieux académique des futures institutions partenaires, les exposés des motifs sous-tendant l'instauration d'accords institutionnels s'articulent généralement autour d'indicateurs d'excellence. Dans cette partie, qui suit ce même schéma, l'accent est tout particulièrement mis sur les échanges scientifiques de l'UNIGE avec le continent africain, témoignages vivants des affinités électives existantes entre certaines universités africaines et notre institution. Cette dimension, qui prend tout son sens dans les exigences d'excellence des partenaires scientifiques induites par le projet de réaménagement du Château de Penthes, s'avérera centrale dans la définition future d'une orientation stratégique de la coopération de l'UNIGE avec le continent africain.
Dans une première partie, afin de circonscrire historiquement le champ de ces échanges scientifiques, est faite une récapitulation des accords institutionnels ayant existé ou existant toujours entre des institutions universitaires africaines et l'UNIGE. La seconde partie témoigne du dynamisme des échanges scientifiques de l'UNIGE avec les universités d'Afrique subsaharienne, en listant les différentes collaborations ayant débouchées sur une publication conjointe. Finalement, une analyse de la qualité de ces différentes institutions est présentée, en troisième partie, à la lumière de *ranking* internationaux disponibles pour l'Afrique. L'objectif de cette partie sera, à terme, d'isoler, sur la base de leurs excellence académique, ainsi que de leurs liens préexistants avec l'UNIGE, une poignée d'universités africaines éligibles au statut de partenaire privilégié de notre institution.

[1] Bien que l'objectif stratégique du présent rapport soit fortement orienté vers l'Afrique subsaharienne, une présentation exhaustive, incluant également les pays d'Afrique du Nord, sera donnée pour les différents indicateurs sélectionnés. L'analyse sera bien entendu centrée sur les pays d'Afrique subsaharienne, mais il nous semble important, en vu de l'établissement d'une stratégie cohérente pour tout le continent, de laisser au lecteur la possibilité d'apprécier la situation dans son ensemble.

2.1. Accords institutionnels de l'UNIGE avec des universités africaines

Le tableau 1 présente de manière concise les différents accords institutionnels ayant été établis entre l'UNIGE et les universités africaines[2]. La première constatation pouvant en être dégagée est que, outre la Lybie, tous les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie) ont été liés à un moment de leur histoire à notre institution par le biais d'un accord avec une de leurs universités.
Pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne par contre, représentant pourtant 48 des 53 pays composant l'ensemble « Afrique », seules 10 pays font, ou sont en passe de faire l'objet d'une collaboration institutionnalisée sur la base d'un accord. Il s'agit de l'Afrique du Sud, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de l'Ethiopie, du Kenya, de Madagascar, du Mali, de l'Ile Maurice, de la République Démocratique du Congo (RDC) et du Sénégal. Ces 10 pays regroupent 13 collaborations. Cependant, sur ces 13 collaborations, 8 seulement jouissent du statut d'accord « actif » (Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Ile Maurice, RDC, Sénégal), contre 3 n'étant qu'au stade des premiers contacts (Afrique du Sud, Ethiopie, Madagascar) et 1 n'étant basé, pour le moment, que sur une lettre d'intention (Mali).

TABLEAU 1

Pays / region	Nom de l'établissement	Accords institutionnels			
		Statut accord	Date de signature/ Contacts	Partenaire(s) UNIGE	Activités prévues
Afrique du Sud	University of Pretoria	Actif	08.06.10	Médecine	OUT: Echanges d'étudiants tous niveaux, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes; IN: Echanges d'étudiants tous niveaux, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes.
	University of Stellenbosch	Contacts préliminaires	20.07.11		
	University of Witwaterstrand	Contacts préliminaires	12.08.12		Domaines potentiels: Santé et archéologie.
Algérie	Ecole Polytechnique d'Archi et d'Urbanisme d'Alger (EPAU)	Terminé (2010)	07.02.05	Sciences, Médecine, Lettres, SES, Droit, Théologie, FPSE	OUT: Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes; IN: Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes.
	Université d'Alger	Actif	01.12.05	UNIGE	Echanges d'étudiants, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes.
Cameroun	Université de Yaoundé	Actif	06.03.80	Médecine, FPSE	OUT: Echanges d'étudiants niveau master ou plus élevé, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes.

[2] Il est important de noter ici que cette liste ne peut prétendre à une forme d'exhaustivité. Malgré le fait que la coordination des accords institutionnels fassent clairement parti des prérogatives des RI, notre service n'est parfois tout simplement pas informé par les protagonistes eux-mêmes de la mise en place de certains accords facultaires, ou existants à une échelle moindre (départements, instituts, laboratoires, …).

Côte d'ivoire	University of Cocody	Actif	19.03.91	FPSE	OUT: Echanges d'étudiants niveau master ou plus élevé, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes.
	Ecole normale supérieure de Côte d'Ivoire	Actif	19.03.91	FPSE	OUT: Echanges d'étudiants niveau master ou plus élevé, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes.
Egypte	Institut Français d'Archéologie Orientale	Suspendu	22.05.93	Lettres	OUT: Pas d'échanges d'étudiants, Activités communes.
	Université de Senghor Alexandrie	Contacts préliminaires	24.04.12	Médecine	
	American University of Cairo	Contacts préliminaires	12.07.12	Lettres et sciences sociales	
Ethiopie	Jimma University	Contacts préliminaires	21.04.11		
Kenya	University of Nairobi	Actif	15.06.11	ETI	OUT: Echanges d'étudiants tous niveaux, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs,Activités communes; IN: Echanges d'étudiants tous niveaux, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes.
Madagascar	Université d'Antananarivo	En attente de signature	25.06.12	Sciences pharmaceutiques	
Mali	Université de Bamako	Lettre d'intention	01.07.08	Sciences et HUG	Pharmacie
Maroc	Université Cadi Ayyad	Tentative de renouvellement (2011)	18.05.01	Médecine	OUT: Echanges d'étudiants tous niveaux, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs; IN: Echanges d'étudiants tous niveaux, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs.
	Ecole de Gouvernance et d'Economie de Rabat	Actif	03.06.11	Lettres, SES, Droit, ETI, IEUG	OUT: Echanges d'étudiants tous niveaux, IN: Echanges d'étudiants tous niveaux
Maurice	University of Mauritius	Actif	28.10.08	Sciences pharmaceutiques	Echanges d'étudiants, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes.
RD Congo	Université libre des pays des grands lacs	Actif	16.02.10	Sciences, Médecine, Lettres, SES, Droit, Théologie, FPSE	OUT: Echanges d'étudiants tous niveaux, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs; IN: Echanges d'étudiants tous niveaux, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs.
Sénégal	Université Cheikh Anta Diop	Actif	08.06.11	Laboratoire Archéologie et Peuplement de l'Afrique	Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes.
Tunisie	Université de Pharmacie de Monastir	Terminé (2011)	21.03.95	Sciences	OUT: Echanges d'étudiants tous niveaux, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs,Activités communes; IN: Echanges d'étudiants tous niveaux.
	Université de Sousse	Actif	18.04.06	Médecine	Echanges d'étudiants, Echanges d'enseignants, Echanges de chercheurs, Activités communes.

Parmi les 8 accords « actifs » existants en Afrique subsaharienne, deux « vagues » peuvent être définies sur la base de leur date de signature. D'un côté existent des accords historiques, tels que celui qui lie l'UNIGE au Cameroun, actif depuis 1980 et avec la Côte d'Ivoire en 1991. D'un autre côté, une vague plus récente semble débuter en 2008, avec l'Ile Maurice, se poursuivant en 2010 par la RDC et l'Afrique du Sud, puis avec le Sénégal et le Kenya en 2011.

2.2. Collaboration scientifique de chercheurs de l'UNIGE avec leur homologues affiliés à des universités africaines

La partie précédente, ayant contribué à mettre en évidence les liens institutionnels établis entre les universités africaines et l'UNIGE, ne permet cependant pas d'en appréhender le dynamisme. Ce chapitre remédie en partie à cet état de fait en présentant, sur la base des données mises en réseaux par l'outil *Spotlight Scival*[3], un état des lieux des collaborations scientifiques des chercheurs de l'UNIGE avec leurs homologues affiliés à des universités africaines.
Avant de rentrer plus avant dans cette partie, il est important de présenter les limites inhérente à cet indicateur. Le fait que la base de données *Spotlight Scival* n'englobe pas l'intégralité des publications apparaissant dans des revues scientifiques, la rend intrinsèquement lacunaire. En ce sens, les conclusions de cette partie se doivent d'être considérées bien plus comme des tendances, que comme des résultats absolus.
Une fois prises ces quelques précautions d'interprétation, le graphique 1 montre le palmarès des universités africaines dont le nombre d'auteurs ayant publié en collaboration avec un chercheur de l'UNIGE est le plus élevé. Il apparaît qu'en ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Sénégal occupent les trois premières places avec respectivement, 190, 53 et 15 auteurs. Viennent ensuite le Kenya (6), le Nigéria (3), l'Ile Maurice (3), le Soudan (2), la Réunion (2), l'Ouganda (2), l'Ethiopie (2) et la Côte d'Ivoire (2). Le Malawi, la Gambie, le Burkina Faso et le Botswana ferment la marche avec un seul auteur affilié à leur institution ayant publié en collaboration avec un chercheur de l'UNIGE.
L'Afrique du Sud, comme le Cameroun, confortent leur place de partenaires stratégiques de l'Université de Genève, par le dynamisme dont font preuve leurs relations scientifiques. Cependant, alors que le constat d'échanges scientifiques prolifiques a accompagné leur institutionnalisation dans le cas sud africain, pour ce qui est du Cameroun c'est la mise en place d'un accord ancien mais durable assorti d'une pratique constante d'échanges scientifiques de la part de la Faculté de Médecine et des HUG qui explique ces résultats. Parmi les pays pouvant se targuer de jouir, au profit de l'une ou de plusieurs de leurs facultés, d'un accord institutionnel avec l'UNIGE[4], le Sénégal (15) vient ensuite, puis le Kenya (6), l'île Maurice (3) et la

[3] Accessible depuis le site : http://www.spotlight.scival.com/auth/login?targetURL=http%3A%2F%2Fwww.spotlight.scival.com%2Fhome

[4] La corrélation entre l'existence d'accords institutionnels et le nombre de chercheurs en collaboration avec l'UNIGE ne doit pas ici être perçue comme une relation de cause à effet directe. Les accords portant d'une part sur des facultés bien déterminées, ils ne peuvent expliquer les collaborations prenant pieds dans d'autres domaines, et pourtant potentiellement intégrées aux données *Spotlight Scival*. D'autre part, il n'est pas rare que des collaborations se concrétisent en marge des accords, alors même que celles-ci se manifestent dans le domaine même de l'accord. Une séparation conceptuelle entre universités avec accord vs universités sans accord est ici bien plus un aide mémoire constant, l'objectif de ce rapport étant justement d'accompagner le renforcement de certains liens préexistants dans certains cas, ou la création de nouveaux dans d'autres.

Côte d'Ivoire (2). La RDC, pourtant au profit d'un accord, n'inscrit aucune collaboration ayant débouché sur une publication. A contrario, le Nigéria (3)[5], le Soudan (2)[6], l'île de la Réunion (2)[7], l'Ouganda (2)[8], le Malawi (1)[9], la Gambie (1)[10], le Burkina Faso (1)[11] et le Botswana (1)[12], ont des collaborations scientifiques prolifiques alors même qu'il n'existe aucun accord entre les institutions universitaires de ces pays et l'UNIGE.

GRAPHIQUE 1

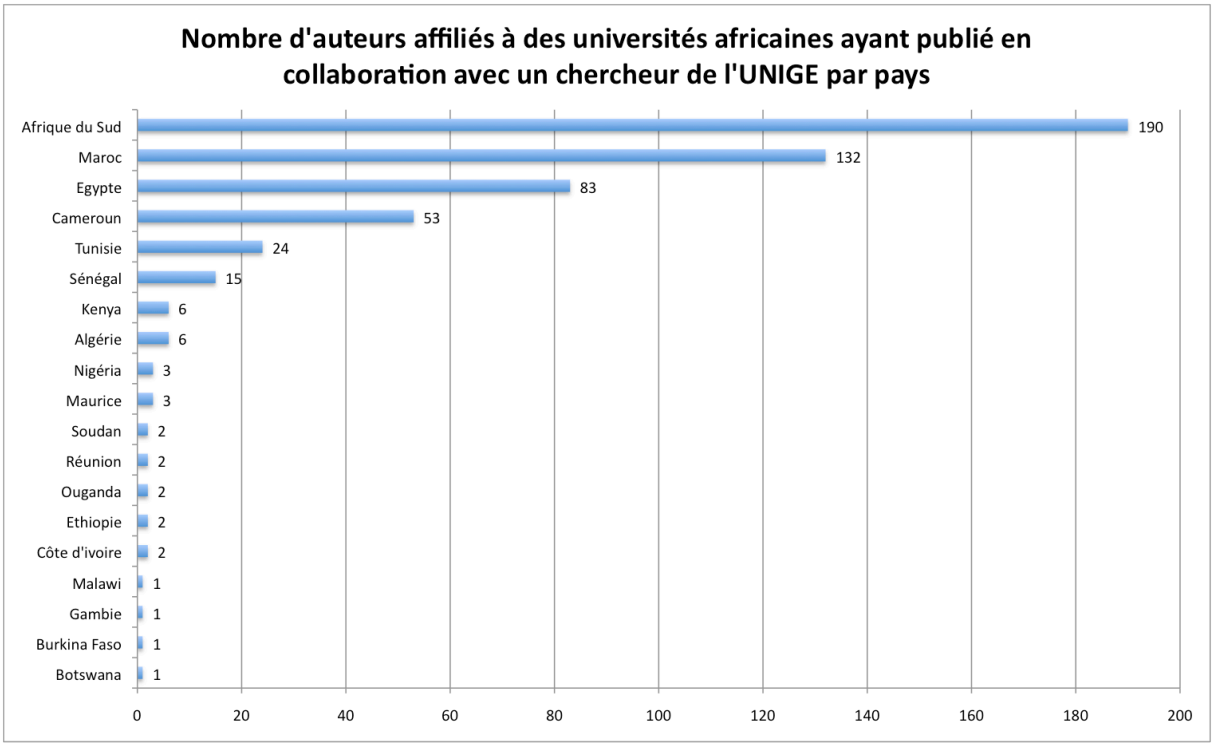

Une analyse plus minutieuse des partenaires scientifiques incontournables de l'UNIGE en Afrique subsaharienne montre qu'en ce qui concerne l'Afrique du Sud, le total des collaborations présentées dans le paragraphe précédent témoigne d'une large répartition auprès des nombreuses institutions universitaires nationales. Ainsi, le graphique 2 montre que l'Université de Cape Town regroupe 53 des 190 auteurs impliqués dans une collaboration scientifique avec l'UNIGE ayant débouché sur une publication. Vient ensuite l'Université de Johannesburg avec 39 chercheurs, suivi de l'Université de Witwaterstrand avec 28 (contacts préliminaires à l'établissement d'un accord en 2012). Les universités du North-west (12), de Stellenbosch (11) (contacts préliminaires à l'établissement d'un accord en 2012), du KwaZulu-Natal (10), de Pretoria (8) (accord avec l'UNIGE depuis 2010) occupent les places suivantes.

[5] University of Ibadan (2) et Federal University of Technology (1).
[6] University of Khartoum.
[7] Université de la Réunion.
[8] Makerere University.
[9] University of Malawi.
[10] Medical Research Council Laboratories Gambia.
[11] Université de Ouagadougou.
[12] University of Botswana.

GRAPHIQUE 2

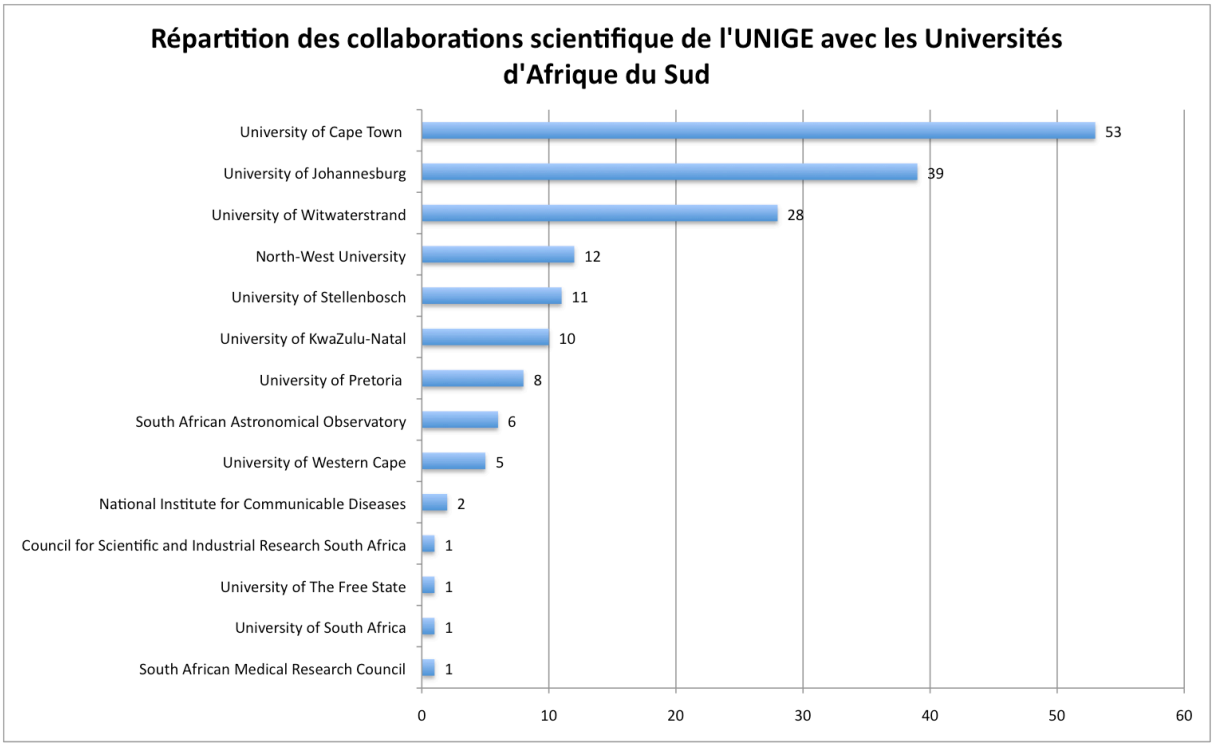

La répartition entre universités pour ce qui est du Cameroun, du Sénégal et du Kenya est moins diffuse qu'en Afrique du Sud. Sur les 53 auteurs collaborant avec un chercheur de l'UNIGE au Cameroun, 51 sont affiliés à l'Université de Yaoundé (accord avec l'UNIGE depuis 1980), alors que seulement 2 le sont à celle de Dschang. Au Sénégal, l'Université Cheikh Anta Diop (accord depuis 2011) en regroupe 10, les 5 restants étant des chercheurs affiliés à l'Institut de Recherche pour le Développement, Dakar. Pour le Kenya, la Kenya Medical Research University compte 3 chercheurs, la Kenyatta University 2 et la International Livestock Research Institute 1. L'Université de Nairobi, quant à elle, malgré un accord signé en juin 2011 n'inscrit aucune collaboration de ses chercheurs avec ceux de l'UNIGE ayant entrainé une publication référencée dans *Spotlight Scival*.

2.3. *Ranking* internationaux des Universités africaines

Les *ranking* internationaux visent à donner une image des plus impartiales de la qualité des institutions universitaires présentes à travers le monde. Cependant, comme tout outil statistique, leurs résultats sont fortement influencés par le choix des données accompagnant leur construction. N'en demeurant pas moins des outils pertinents d'analyse, ils se doivent toutefois d'être sélectionnés et manipulés avec précaution.

Cette partie propose de s'attarder sur l'approche de l'excellence des universités d'Afrique subsaharienne à la lumière de leur classement au sein de *ranking* internationaux. Deux classements ont été sélectionnés, celui proposé par le site *webometrics*, et son homologue de *4icu.* Le niveau relativement inférieur des institutions universitaires africaines à l'échelle internationale explique ce choix, une

limite généralement fixée aux 500-1000 plus prestigieuses universités, selon les *ranking* les plus « renommés », ne permettait malheureusement pas d'en extraire les données nécessaires à cette étude.
Malgré la présentation des deux *ranking*, l'argumentation qui va suivre se focalise principalement sur celui de *webometrics*. Celui-ci, en se concentrant sur l'excellence de la recherche, semble plus à même de satisfaire les objectifs de cette présentation. Il prend en compte dans sa composition la *presence* (20%), l'*impact* (50%), l'*openess* (15%) et l'*excellence* (15%)[13]. De plus, la réflexion méthodologie sous-tendant sa construction gage du sérieux de sa démarche[14].
Le tableau 2 présente les principales universités africaines apparaissant dans ces deux *ranking.* Pour des questions de visibilité, n'ont été reportées ici que les institutions classées dans les 50 premières places. Dans le même esprit, les 20 premières de chaque classement figurent en rouge. Ainsi, il apparaît, en ce qui concerne le classement de *webometrics*, que parmi les 20 premières places figurent, sans surprise, 11 universités sud-africaines. Occupant les 6 premières places (University of Cape Town, University of Stellenbosch, University of Pretoria, Rhodes University, University of KwaZulu-Natal, University of Witwaterstrand), elles laissent s'insérer la Cairo University en 7ème place, avant de revenir en 8ème et 9ème place avec la University of South Africa et la University of Western Cape. L'Egypte s'illustre également dans ce classement en inscrivant 3 de ses universités dans les 20 premières (Ain Shams University (10), The American University in Cairo (16), Mansoura University (17)).

TABLEAU 2

Pays / région	Nom de l'établissement	Classement	
		www.webometrics.info	www.4icu.org
Afrique du Sud	University of Cape Town	1	1
	University of Stellenbosch	2	2
	University of Pretoria	3	3
	Rhodes University	4	9
	University of KwaZulu-Natal	5	5
	University of Witwaterstrand	6	4
	University of South Africa	8	6
	University of Western Cape	9	10
	Nelson Mandela Metropolitan University	15	41
	University of The Free State	18	
	University of Johannesburg	20	12
	Cape Peninsula University of Technology	22	26
	North-West University	41	20
	Universiteit van die Vrystaat		44
Algérie	Université Mentouri Constantine	25	
	Université Abou Bekr Belkaid Tiemcen	27	
	Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediène	40	46
Botswana	University of Botswana	39	13
Egypte	Cairo University	7	7
	Ain Shams University	10	19
	The American University in Cairo	16	8

[13] Explication plus complète disponible sur : http://www.webometrics.info
[14] Méthodologie disponible sur : http://www.webometrics.info/methodology.html

	Mansoura University	17	17
	Zagazig University	26	47
	Assiut University	33	30
	Al-Azhar University	34	
	Helwan University	44	31
	Benha University	46	
	The German University in Cairo		29
Ethiopie	Addis Ababa University	21	34
Ghana	University of Ghana	19	15
	Kwame Nkrumah University of Science and Technology	29	24
	Presbyterian University College		50
	University of Education, Winneba		43
Kenya	University of Nairobi	14	14
	Kenyatta University	30	
	Strathmore University	37	48
	Moi University	48	
Madagascar	Université d'Antananarivo	49	
Maroc	Université Abdelmalek Essaadi	36	
	Université Cadi Ayyad	38	21
	Université Hassan II	50	
	Al Akhawayn University		35
Maurice	University of Mauritius	35	25
	Mauritius Institute of Education	43	
Mozambique	Universidade Eduardo Mondlane	42	27
Namibie	University of Namibia	12	32
	Polytechnic of Namibia		33
Nigéria	University of Benin	31	45
	Auchi Polytechnic	32	
	University of Ibadan	45	40
	University of Ilorin	47	39
	University of Lagos		16
	Obafemi Awolowo University		42
Ouganda	Makerere University	11	18
Réunion	Université de la Réunion		23
Sénégal	Université Cheikh Anta Diop	28	28
Somalie	Jaamacada Muqdisho		36
Soudan	University of Karthoum	13	22
	Sudan University of Science and Technology	24	
Tanzanie	University of Dar es Salaam	23	11
	The Hubert Kairuki Memorial University		49
Zambie	University of Zambia		38
Zimbabwe	University of Zimbabwe		37

Certaines universités d'Afrique subsaharienne, hors Afrique du Sud, obtiennent également une bonne place dans le classement de *webometrics.* Ainsi, la Makerere University, basée en Ouganda obtient la 11ème place, alors que la 12ème est occupée par l'University of Namibia. Au 13ème rang figure l'University of Khartoum au Soudan, suivi en 14ème position de l'University of Nairobi. L'University of Ghana appararaît en 19ème place et celle d'Addis Ababa, Ethiopie, en 21ème. Finalement, doivent être mentionnées, deux universités en marge du groupe des 20 premières pour le classement *webometrics*, mais très bien cotées pour ce qui est du *rankig* du *4iuc.* Il

s'agit de l'University of Dar es Salaam, 11ème place (alors qu'en 23ème place pour le *webometrics*), l'University of Botswana, 13ème (contre 39ème) et de l'University of Lagos pour la 16ème position (55ème).

2.4. Conclusion intermédiaire

Dans cette partie, il apparaît que, malgré un développement relativement moins important de son réseau académique vers l'Afrique subsaharienne, **l'UNIGE a d'ores et déjà su cibler efficacement ses partenaires**. Donnant lieu à de nombreux échanges scientifiques prolifiques, ses contacts institutionnels s'orientent stratégiquement dans leur ensemble vers des universités d'excellence. En ce sens, ce rapport relève l'importance des contacts préliminaires déjà établis avec les **universités sud-africaines de Stellenbosch et de Witwaterstrand**, toutes deux accueillant déjà nombre de collaborations, et étant fort bien cotées par les différents *ranking.* Dans cet élan, il semblerait également cohérent d'entreprendre le même type de démarche vis-à-vis de l'incontournable **University of Cape Town**, celle-ci étant déjà engagée dans une forme de recherche commune avec l'UNIGE, et devançant largement toutes les autres universités du continent africain, tous classements confondus. Dans une moindre mesure, l'accord déjà institué entre l'**Université Cheikh Anta Diop**, Sénégal, participe également au positionnement stratégique global de l'UNIGE en Afrique subsaharienne, cette institution se situant en 28ème place du classement de *webometrics*, et pouvant se targuer de compter pas moins de 10 auteurs en collaborations avec de chercheurs de l'UNIGE selon *Spotlight Scival.* A ces quelques universités peut également être ajoutée l'**University of Nairobi** (14ème du classement) qui, bien qu'il n'ait pas encore donné lieu à des publications communes répertoriées par *Spotlight Scival,* a établi un accord avec l'UNIGE en 2011, qu'il serait peut-être nécessaire de renforcer.
D'autres pistes de réflexion stratégiques peuvent être conclues des parties précédentes. Ainsi, semble apparaître une **catégorie particulière composée d'universités prestigieuses, où existe un embryon de collaboration sur la base de Spotlight Scival, mais avec lesquelles aucun accord n'est conclu** pour le moment. S'inscrivent dans ce cas, la **Makerere University**, Ouganda (11ème place du *ranking webometrics*) dont deux auteurs ont publié en commun avec des chercheurs de l'UNIGE. Statut partagé, au même nombre d'auteurs, par **les universités de Khartoum** (13ème place) **et d'Addis Ababa**, (21ème). A cela viennent s'ajouter des universités pouvant également être catégorisées comme prestigieuses, avec lesquelles n'existe pourtant ni accord, ni collaboration scientifique selon *Spotlight Scival*. Il s'agit de l'University of Ghana (19ème), l'University of Namibia (12ème) et celle de Dar es Salaam, Tanzanie (23ème, mais 11ème selon *4iuc*).
Une catégorie, s'avérant atypique dans le cadre d'une approche stratégique basée sur l'excellence des partenaires, est composée par des **universités inscrites dans une collaboration importante avec l'UNIGE (accord institutionnels et échanges scientifiques), mais étant relativement en deçà dans les classements internationaux**. S'inscrivent dans cette catégorie l'Université de Yaoundé, Cameroun. Avec 51 auteurs collaborant avec l'UNIGE, et le plus vieil accord institutionnel signé avec l'Afrique (1980), l'**Université de Yaoundé** est pourtant classée au delà de la 100ème place du *ranking webometrics*. L'**Université de Cocody**, Côte d'Ivoire, partage dans une moindre mesure cette situation, ayant elle

aussi dépassé la 100ème position du classement *webometrics*, mais ayant établi un accord avec l'Université de Genève en 1991, encore actif à l'heure actuelle. Ces cas révèlent l'existence d'un autre faisceau d'indicateurs pouvant expliquer l'orientation d'une stratégie pour l'Afrique subsaharienne, ceux découlant de la prise en compte des nombreuses initiatives de l'UNIGE en faveur du développement en Afrique. Cette dimension particulière fera l'objet de la prochaine partie.

En résumé, il pourrait s'avérer pertinent, sur la base des résultats de cette première partie, de **renforcer les partenariats avec les Universités de Pretoria, de Cheik Anta Diop, de Nairobi et de Yaoundé** et d'**établir des accords institutionnels avec les Universités de Cape Town, de Stellenbosch, de Wiwaterstrand et de Makerere**. Cela donnerait à l'UNIGE une bonne assise en Afrique du Sud, tout en développant son réseau aux quatre coins de l'Afrique subsaharienne (Sénégal, Kenya, Cameroun, Ouganda).

3. Dimension 2 : La coopération au développement de l'UNIGE sur le continent africain

Une étude effectuée par le service des RI entre décembre 2011 et août 2012 a révélé l'ampleur et la profondeur de l'engagement de notre institution en faveur de la coopération au développement. Durant une première période allant de décembre 2011 à février 2012, une récolte de données fut lancée sur la base d'un questionnaire internet adressé à l'intégralité du corps professoral. Grâce à la précieuse collaboration de leurs protagonistes, 200 projets furent répertoriés[15]. 46 d'entre eux avaient été implémentés en Afrique, au sein d'un échantillon composé de 30 pays[16]. S'inscrivant dans des thématiques aussi diverses que la santé, l'éducation, le développement économique et social, ainsi que la gestion de l'eau, ces projets composent une part importante des relations qu'entretient l'UNIGE avec le continent africain. A ce titre, il s'avère pertinent d'intégrer ces initiatives de solidarité internationale dans l'élaboration d'une stratégie UNIGE-Afrique subsaharienne.

La première partie présentera l'importance numérique et financière des projets de l'UNIGE en Afrique. Elle insistera sur la répartition de ces deux dimensions par pays. Dans une deuxième partie seront traités les liens existants entre la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) et les projets de l'UNIGE. En sa qualité de structure fédérale centrale des questions de développement, s'inscrire dans ses priorités de financement, et par là même se profiler comme un de ses partenaires potentiels, devrait être pris en considération dans l'établissement d'une orientation stratégique cohérente de l'UNIGE vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne.

[15] Pour plus d'informations : Khan Mohammad Guive, 2012. *L'Université de Genève et la coopération au développement,* Service des Relations Internationales, Genève.

[16] Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Ouganda, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie

3.1. Etat des lieux

Le sondage effectué en début d'année 2012 révèle donc, comme il en est fait mention dans la partie précédente, l'existence de 46 projets de l'UNIGE sur le continent africain. Or, ces projets peuvent être catégorisés selon deux types : les projets à destination d'un seul pays (31) et les projets multi-pays (15), s'inscrivant dans une optique plus globale. Pour des questions de visibilité, et parce que l'objectif de ce rapport est d'offrir une présentation de chaque pays de manière à évaluer au mieux la pertinence stratégique d'un partenariat UNIGE, les projets multi-pays ont été distribués sur l'intégralité de leurs pays cibles. Cette méthode élève le nombre de projets représentés dans les graphiques qui vont suivre (excepté le graphique 5) à un total de 125[17].
Le graphique 3 montre que le pays accueillant le plus de projets de l'UNIGE est le Cameroun avec 20 projets à son actif, principalement dans le domaine de la santé et institués par la Faculté de médecine. Il est suivi du Mali avec 15 projets et du Burkina Faso qui en dénombre 7. Viennent ensuite le Sénégal, le Ghana et l'Afrique du Sud accueillant chacun 6 projets. 5 projets sont, quant à eux, implantés au Niger, à Madagascar et au Kenya. La Tanzanie et le Maroc sont les derniers pays à accueillir plus de 3 projets.

GRAPHIQUE 3

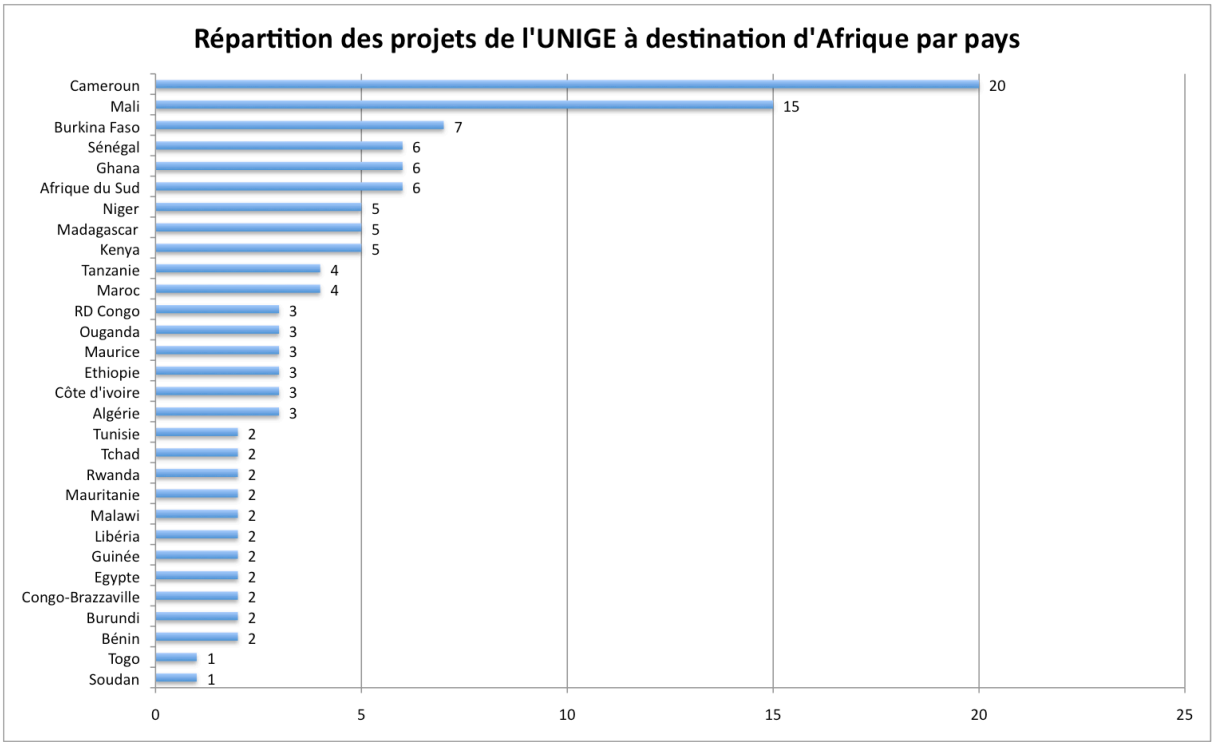

[17] Les 125 entrées dans les graphiques sont donc composées de 31 projets à destination d'un seul pays et de 94 entrées issues de la distribution des 15 *global projects* sur leurs pays cibles.

Le graphique 4 présente le volume financier engagé dans ces projets (en incluant les projets multi-pays ou *global projects*) par pays. Il apparaît que bien que l'Afrique du Sud n'accueille que 6 initiatives de l'UNIGE, celles-ci drainent à elles seules un peu plus de 2 millions de francs suisses. En deuxième position, largement en deçà de l'Afrique du Sud, se trouve le Mali, avec CHF 1'289'000.-, suivi par la Tanzanie qui totalise un budget de CHF 1'118'000.-. Viennent ensuite le Kenya avec CHF 1'074'000.- et le Cameroun avec CHF 867'000.-. Un groupe de pays assez proche en terme de montants est composé par le Sénégal (CHF 621'000.-), le Burkina Faso (CHF 574'000.-) et le Ghana (CHF 572'000.-).

GRAPHIQUE 4

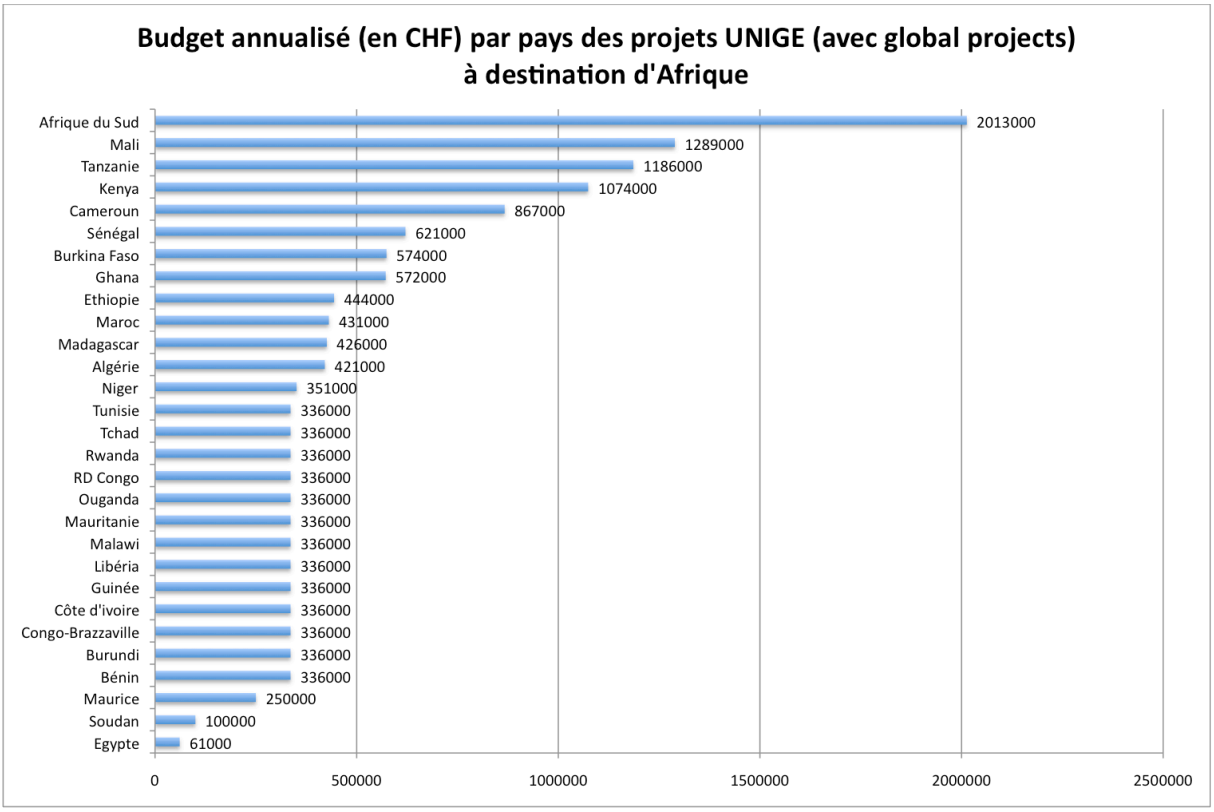

Etant donné le volume important des budgets alloués aux projets multi-pays, qui imposent de fait un biais certain aux résultats du graphique 4, il semble pertinent d'effectuer la même analyse en extrayant ces quelques 15 projets de l'échantillon. Ainsi, le graphique 5 présente la répartition du volume financier des projets de l'UNIGE par pays, abstraction faite des *global projects*. Il apparaît qu'au delà de l'Afrique du Sud, qui occupe encore la première place avec CHF 1'105'000.-, l'ordre du classement s'en retrouve sensiblement modifié. Le Cameroun s'insère en deuxième place avec CHF 342'000.-, suivi du Mali qui cumule un montant de CHF 335'000.-. L'île Maurice apparaît en quatrième place avec CHF250'000.-, suivie du Ghana avec CHF 106'000.-.

GRAPHIQUE 5

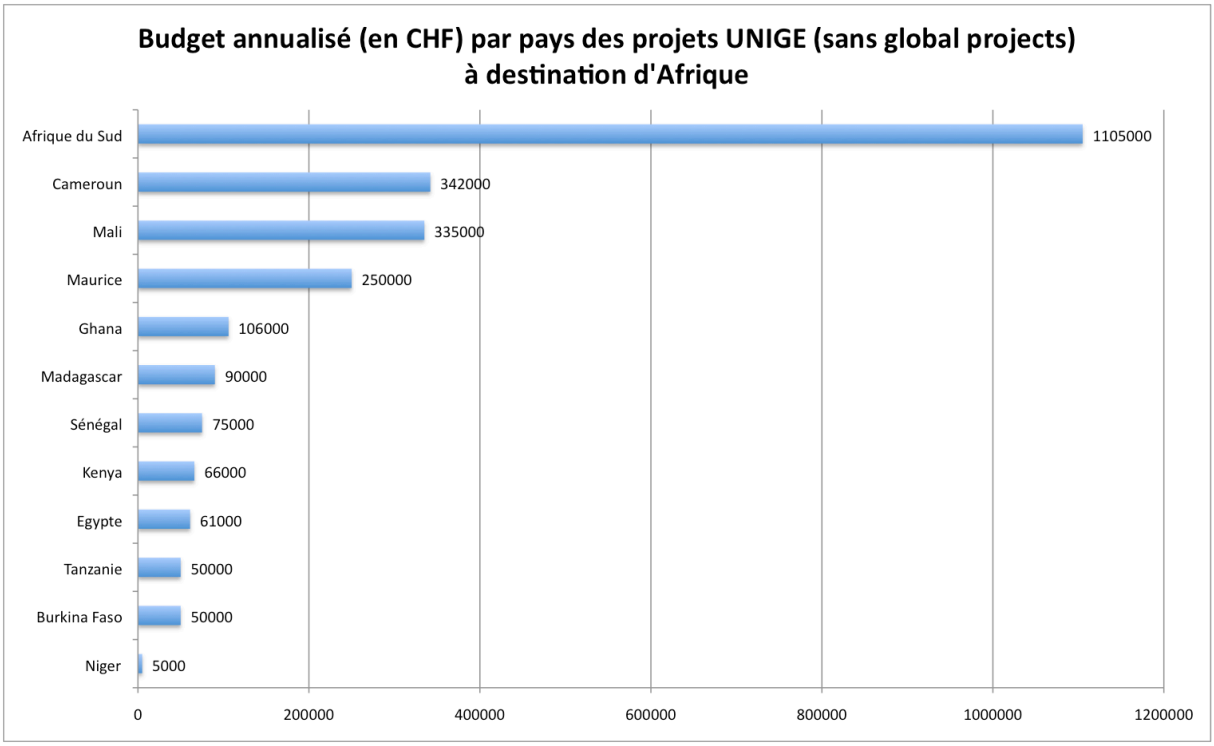

Au niveau du nombre de projets, le **Cameroun**, au même titre que le **Mali,** apparaît comme un partenaire privilégié de la coopération au développement de notre institution. **Au niveau du volume financier**, cette partie révèle l'importance incontestable de l'**Afrique du Sud** dans le faisceau des initiatives de l'UNIGE en faveur de la coopération au développement.
Une **mention spéciale** peut néanmoins être faite de quelques pays ne trônant pas nécessairement dans les premières places des classements, mais offrant une **régularité** dans les trois graphiques ci-dessus. En ce qui concerne l'**Afrique de l'Ouest**, il s'agit du **Burkina Faso**, du **Sénégal** et du **Ghana**. Pour ce qui est de l'**Afrique de l'Est**, le **Kenya** et la **Tanzanie** s'imposent dans cette optique. A cela viennent s'ajouter deux pays issus de contextes pouvant être catégorisés comme « **insulaires** », à savoir **Madagascar** et l'**île Maurice**.

3.2. Liens avec la DDC

La DDC est le partenaire de financement privilégié de l'UNIGE en ce qui concerne la mise en place de ses projets de coopération au développement. Cet organisme finance en effet, 25% du nombre des initiatives de notre institution dans ce domaine, partout dans le monde. Ses subventions représentent 25% du volume financier total engagé dans les actions de solidarité de l'UNIGE[18].
A ce titre, l'analyse des liens qu'entretient notre Université avec cet organisme s'impose comme une composante essentielle de sa stratégie vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne. Il est donc question dans cette partie d'observer ces liens par le biais de deux indicateurs : le nombre de projets UNIGE financés par la DDC par pays ainsi

[18] Khan Mohammad Guive, 2012. *Op. cit.*

que leur propension à s'inscrire dans les priorités régionales et thématiques définies par cet organisme dans ses plans stratégiques. Ces deux dimensions donnent une idée assez précise de la situation et des pistes à suivre dans l'avenir pour affermir la collaboration existante entre la DDC et l'UNIGE.
Le graphique 6 présente la répartition des 20 projets (en incluant les *global projects*) jouissant d'une subvention octroyée par la DDC. En ce sens, il permet d'appréhender les contextes dans lesquels l'UNIGE peut être considérée comme un partenaire effectif de l'action de la DDC en faveur du développement. Comme le montre ce graphique, le Mali et le Cameroun accueillent le plus de projets UNIGE financés par cet organisme (6). Ils sont suivis par le Sénégal et le Burkina Faso avec chacun 2 projets, puis, avec un seul projet, le Soudan, le Niger, le Maroc, le Libéria, le Kenya et la Côte d'Ivoire.

GRAPHIQUE 6

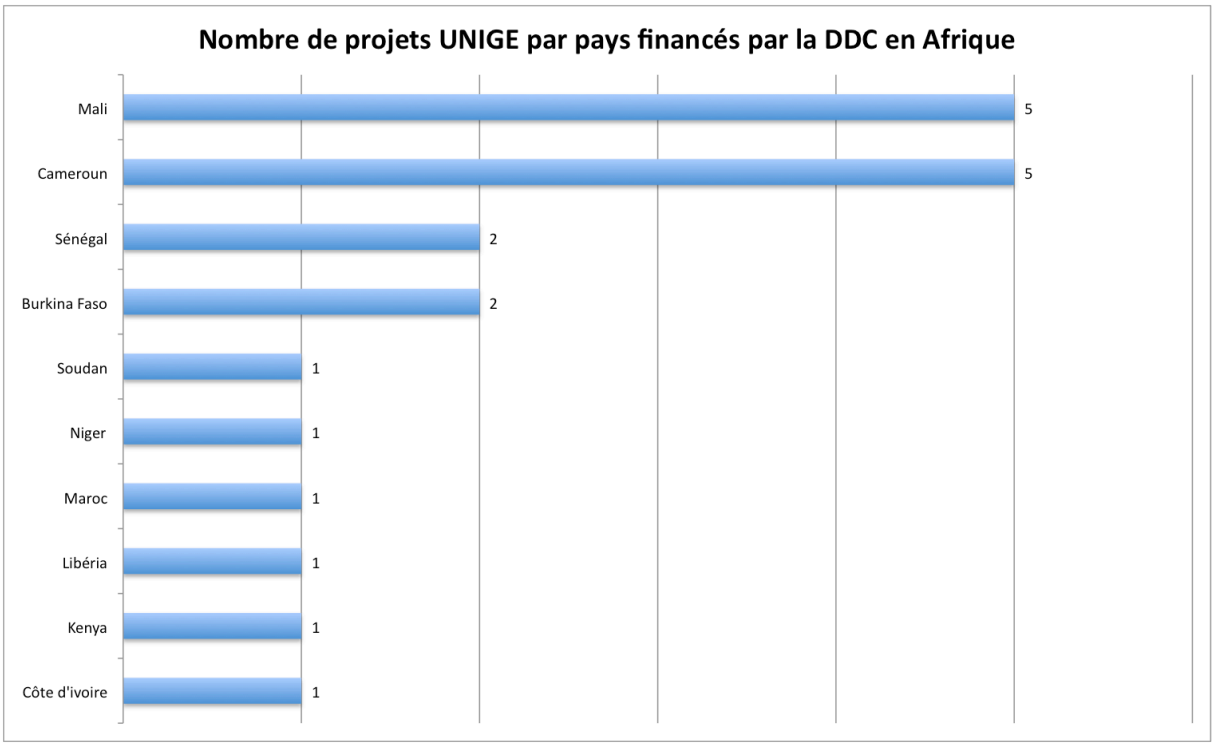

Le graphique 7 renvoie à une dimension plus complexe du fonctionnement de la DDC. Afin d'optimiser au maximum son action, celle-ci définit, généralement sur une période de trois ans, les priorités qui vont guider ses initiatives en faveur du développement. Elle le fait sur une base géographique, en circonscrivant son champ d'action à quelques pays prioritaires, ainsi que sur une base thématique, en opérant une même sélection autour de quelques enjeux globaux. Dans ses plans stratégiques, la DDC affine encore ce profilage par la sélection de trois thématiques prioritaires pour chaque pays prioritaire. Le graphique 7 observe l'adéquation entre ces priorités et les projets institués par l'UNIGE. En ce sens, ce graphique renvoie donc aux potentialités, offertes par ces initiatives, de concrétisation de partenariats entre l'UNIGE et la DDC, le fait de s'inscrire dans les priorités de cet organisme profilant de fait les projets UNIGE comme des composants « naturels » de la politique DDC.
Le Burkina Faso, pays central de la coopération suisse depuis déjà de nombreuses années, apparaît en première place de ce classement. 6 projets y étant menés

s'inscrivent parfaitement dans les priorités de la DDC en ce qui concerne ce pays. Il est suivi par la Tanzanie et le Mali qui réunissent chacun 4 projets prioritaires. Viennent ensuite, avec 3 projets, l'île Maurice, Madagascar et l'Ethiopie. Le Tchad, le Rwanda, la République Démocratique du Congo, le Malawi, le Burundi et l'Afrique du Sud, voient se réaliser sur leur sol, 2 projets en adéquation avec les priorités de la DDC.

GRAPHIQUE 7

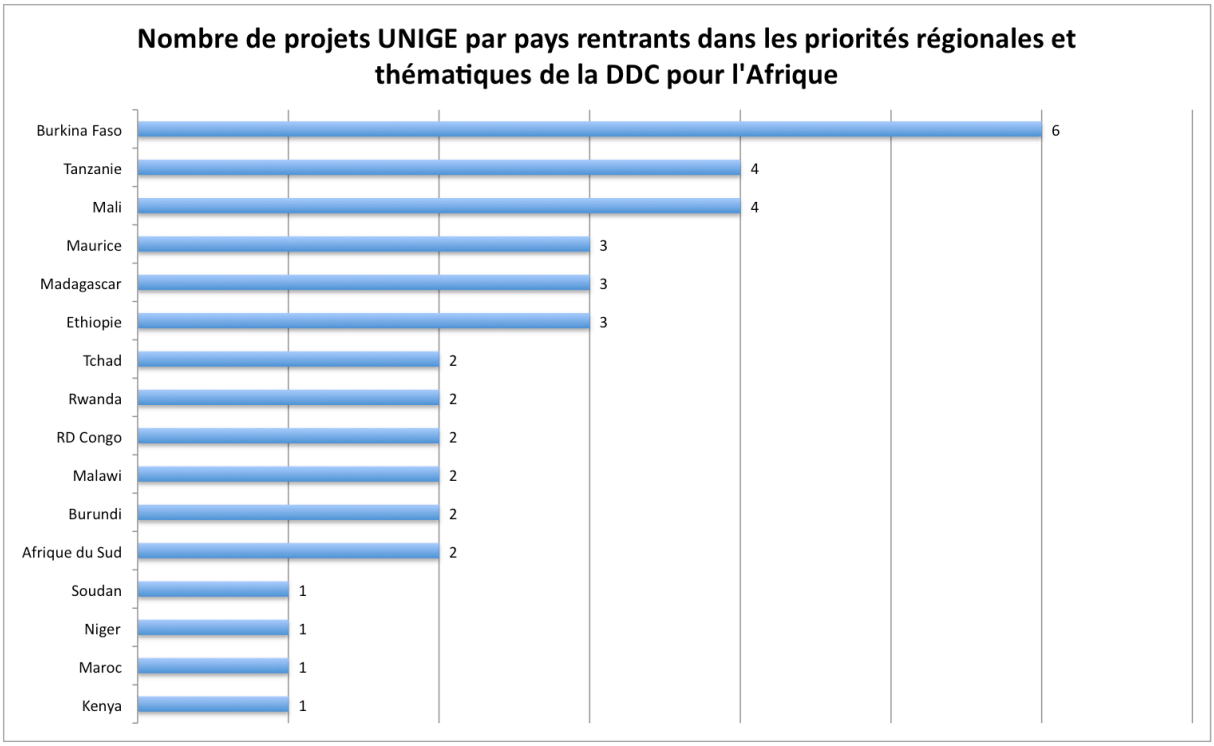

3.3. Conclusion intermédiaire

L'engagement de l'UNIGE en faveur du développement compose, comme le démontre cette partie, une dimension importante de ses échanges avec l'Afrique subsaharienne. A ce titre, cette dimension se doit d'être prise en compte dans l'élaboration d'une stratégie globale. La complexité intrinsèque à cette question amène cependant à des réponses nuancées, selon trois niveaux d'analyse. Il est possible de prendre en compte exclusivement ce qui se fait en terme de coopération au développement (partie 3.1.), ou alors d'accompagner cette réflexion par le lien qu'entretient l'UNIGE avec son bailleur de fonds principal ; la DDC (partie 3.2.). A ce niveau, deux choix se présentent : inscrire sa préférence vers des pays où un partenariat effectif est déjà mis en place entre notre institution et cet organisme ou, agir de manière prospective, et orienter le positionnement stratégique de l'UNIGE en fonction de l'adéquation de ses projets avec la politique de priorisation de le DDC.
En ce qui concerne l'**état actuel de la coopération au développement**, comme mentionné plus haut, le **Cameroun** et le **Mali** s'imposent au niveau du **nombre de projets** et l'**Afrique du Sud** sur celui du **financement**. Outre ces trois pays incontournables émergent quelques pays envisageables de par leur régularité. En **Afrique de l'Ouest**, il est question du **Burkina Faso**, du **Sénégal** et du **Ghana**. Pour

ce qui est de l'**Afrique de l'Est**, il s'agit du **Kenya** et de la **Tanzanie**, alors que pour les contextes **« insulaires »**, **Madagascar** et l'**île Maurice** semblent être des choix pertinents.
L'intégration de la **dimension DDC** dans cette analyse s'accompagne de quelques modifications dans le classement. Ainsi disparaissent l'Afrique du Sud, la Tanzanie Madagascar et l'île Maurice, aucun projet établi dans ces pays ne pouvant se targuer de recevoir une quelconque subvention de la part de cet organisme. Sont, par contre, maintenus dans le classement, le **Cameroun**, le **Mali**, le **Sénégal**, le **Burkina Faso** et le **Kenya**.
Lorsque l'analyse se porte sur l'**adéquation des projets UNIGE avec les priorités de la DDC**, le classement est à nouveau radicalement redéfini. Sont préservés pour l'Afrique de l'Ouest, le **Mali** et le **Burkina Faso**. Pour l'Afrique de l'Est, la **Tanzanie** et l'**Ethiopie** sont les mieux classées, alors que l'**île Maurice** et **Madagascar** restent en tête en ce qui concerne les contextes « insulaires ».

4. UNIGE-Afrique subsaharienne : Pistes de réflexion stratégiques

Au vu de ce qui précède il semble audacieux de tenter de faire coïncider, dans l'établissement d'une stratégie UNIGE-Afrique subsaharienne, des intérêts pouvant parfois s'avérer contradictoires. La pondération de la nécessité de l'excellence par le souci du développement entraine l'apparition d'antagonismes dont la conciliation se présente comme un véritable défi. **Les pistes de réflexion stratégiques qui vont suivre n'ont aucune prétention à s'imposer comme des lignes directrices fixes, mais représentent bien plus des propositions d'orientation**. Tout lecteur de ce rapport détient dorénavant, à notre sens, les informations nécessaires à se forger sa propre opinion.
Afin de valoriser comme il se doit l'établissement de partenariats privilégiés, il semble important de ne pas trop disperser les initiatives. A cette fin, une des solutions peut résider dans l'articulation de la stratégie de l'UNIGE autour d'une base géographie, qui consisterait à n'engager l'UNIGE dans une collaboration privilégiée qu'avec **une seule université par grande région**. Une séparation évidente, bien qu'artificielle, en ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, existe entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est, l'Afrique méridionale et les îles.
En suivant cette séparation, pour ce qui est de **l'Afrique de l'Ouest**, le choix peut se porter en priorité sur le Sénégal. L'**Université Cheik Anta Diop** s'impose, en effet, à bien des égards. Bien cotée sur le plan international, elle participe à de multiples collaborations scientifiques avec l'UNIGE, tout en voyant nombre des projets de coopération au développement de notre institution prendre pied dans son environnement proche. Cependant, dans ce cas précis, l'existence préalable de collaborations fortes avec de nombreuses universités françaises pourrait en venir à péjorer l'importance stratégique de l'UNIGE dans le réseau déjà bien construit de ce partenaire. En seconde place, l'observation des indicateurs de ce rapport impose l'**Université de Bamako** comme partenaire de l'UNIGE, surtout sous l'angle de la coopération au développement. Cependant, les **troubles existants au Mali** prétéritent ce constat. L'instabilité du pays ne garantit malheureusement même pas la poursuite des actions menées, à l'heure actuelle, par notre institution. Finalement,

donc, le Burkina Faso semble le plus à même de mener ce rôle de partenaire régional de l'UNIGE. Contrairement au Sénégal qui jouit du double statut de partenaire stratégique sur le plan scientifique et du développement, le Burkina Faso ne peut prétendre à une place équivalente en ce qui concerne son excellence académique. Ses collaborations scientifiques avec l'UNIGE sont timides et l'**Université de Ouagadougou** dépasse la 100ème place du *ranking webometrics*. Cependant, ce pays accueille nombre des projets de développement de l'UNIGE. Jouissant d'un statut de pays prioritaire dans la politique de la DDC, le Burkina Faso entretient également une relation profonde avec la Confédération Suisse et avec de multiples organismes de développement suisses. De plus, la DDC a installé ses bureaux, depuis lesquels est effectué le monitoring d'une bonne part de ses projets ouest-africains, à Ouagadougou. **Un partenariat privilégié avec l'Université de Ouagadougou équivaut donc à favoriser en Afrique de l'Ouest la dimension du développement**.

En ce qui concerne l'**Afrique centrale**, la question semble plus aisée. L'histoire des relations de notre université avec le Cameroun, et plus particulièrement avec l'**Université de Yaoundé**, ne laisse que peu d'hésitation face à un partenariat s'imposant d'ores et déjà comme incontournable. La coopération aussi bien scientifique qu'en faveur du développement de l'UNIGE avec le Cameroun est une des plus actives d'Afrique subsaharienne. Malgré le fait que le Cameroun ne soit pas considérer comme prioritaire par la DDC, celui-ci concentre paradoxalement le plus grand nombre de projets UNIGE financés par cet organisme. **Changer d'orientation reviendrait à balayer 30 années d'un partenariat solide et prolifique**.

La situation en **Afrique de l'Est** est, au même titre que celle qui prévaut en Afrique de l'Ouest, encline à interprétation. Dans ce contexte particulier, une hésitation peut naître dans la sélection d'un partenaire privilégié entre, d'un côté, le Kenya et, de l'autre, la Tanzanie, selon que le souci soit donné à la collaboration scientifique ou à celle en faveur du développement, surtout en ce qui concerne les liens pouvant être entretenus à terme avec la DDC. Le Kenya, et plus particulièrement l'**Université de Nairobi**, affiche de bons indicateurs dans le domaine scientifique. Bien cotée au niveau du continent, sa collaboration avec l'UNIGE est de plus institutionnalisée au travers d'un accord nouvellement signé. Le Kenya s'inscrit également dans de multiples initiatives de coopération au développement lancées par l'UNIGE. Cependant, contrairement à la Tanzanie, qui jouit d'un intérêt marqué de la part de la DDC, le Kenya n'est pas considéré comme un pays prioritaire. En ce qui concerne l'excellence académique, l'**Université de Dar es Salaam**, bien que moins bien cotée que celle de Nairobi, se situe néanmoins en très bonne position au niveau du continent. L'inexistence de collaboration scientifique ayant débouché sur une publication la place, en cela, au même stade que l'université kenyanne. La Tanzanie dépasse pourtant de peu son voisin quand il s'agit des volumes financiers engagés dans les projets UNIGE, et s'impose par contre largement lorsqu'il est question de leur adéquation avec les priorités de la DDC. **En bref, seul le souhait de maintenir globalement une certaine parité entre pays prioritaires pour la DDC et non-prioritaires pourrait justifier le choix de l'Université de Dar es Salaam au détriment de celle de Nairobi**.

En **Afrique méridionale**, la situation apparaît, au premier regard, aussi claire qu'en ce qui concerne l'Afrique centrale. L'Afrique du Sud s'impose, sans conteste, comme le pays incontournable du continent. La multitude d'excellentes institutions universitaires présentes dans ce pays fait néanmoins naître une hésitation quant à la sélection d'un partenaire institutionnel unique. Selon une approche stratégique

concentrée sur l'excellence de l'université et sur l'ampleur des échanges scientifiques existants avec l'UNIGE, l'**Université de Cape Town** s'impose comme un choix judicieux. Cette université étant considérée comme la meilleure du continent, il demeure pourtant envisageable que d'éventuelles sollicitations de semblable nature, émanant d'autres universités, puissent limiter les engagements que serait prête à prendre Cape Town vis-à-vis de notre institution. Il serait alors possible, sans remise en cause fondamentale de la cohérence stratégique, d'opérer un glissement vers d'autres universités sud-africaines. En adéquation avec le souci de l'excellence le choix peut aisément être rediriger vers l'Université de Stellenbosch ou de Pretoria, alors qu'en suivant l'angle des échanges scientifiques préexistants l'Université de Johannesburg ou de Witwaterstrand seraient également parfaitement éligibles. **Un accord avec une université sud-africaine, et plus spécialement celle de Cape Town, pourrait s'avérer être une composante essentielle du positionnement stratégique de l'UNIGE en Afrique subsaharienne.**

La cinquième institution peut être sélectionnée, afin de proposer une diversité de profils, dans un **contexte « insulaire »**. Suivant les résultats de ce rapport, l'île Maurice, aussi bien que Madagascar, pourraient prétendre à un partenariat stratégique avec l'UNIGE. Toutes deux sont considérées comme non-prioritaires par la DDC, toutefois, leur intégration dans des programmes régionaux confère à 3 de leurs projets de développement un profil prioritaire. Aucune des initiatives de l'UNIGE dans l'un ou l'autre des deux pays ne perçoit pourtant de financement de la DDC. Bien que de manière générale Madagascar draine, pour ses projets, un plus grand volume financier, une fois abstraction faite des *global projects*, c'est l'île Maurice qui détient le plus grand budget. Cette même tendance s'observe en ce qui concerne le nombre de projets. Au niveau académique, l'île Maurice prend de peu la première place. L'**University of Mauritius** est mieux cotée, que son homologue de Madagascar, et trois auteurs y étant affiliés ont collaboré avec l'UNIGE selon *Spotlight Scival,* contre aucun pour l'Université de Antananarivo. Il est également à noter que la collaboration avec l'île Maurice est déjà au profit d'un accord depuis 2008. **Dans le cas d'une volonté d'intégrer un contexte « insulaire » aux profils déjà sélectionnés précédemment, l'University of Mauritius semble être un choix équilibré.**

En conclusion, les pistes de réflexion soulevées dans ce rapport se concrétisent sur la sélection de 5 universités composant ce qui pourrait se profiler comme le cœur de la stratégie UNIGE-Afrique subsaharienne. Il s'agit de l'**Université de Ouagadougou, l'Université de Yaoundé, la University of Nairobi, la University of Cape Town et la University of Mauritius.** En terme d'opérationnalisation, seules l'Université de Ouagadougou et celle de Cape Town nécessiteraient d'engager un rapprochement depuis une étape initiale. En ce qui concerne les universités de Yaoundé, de Nairobi et de Mauritius, l'existence de liens préalables contribuerait à faciliter l'approfondissement des anciens partenariats sur une base privilégiée.